

# LE GUIDE ULTIME POUR METTRE EN PLACE VOTRE PLAN DE MOBILITÉ



**zenpark**  
**pro**

Dans le cadre de son **plan de mobilité**, votre entreprise a identifié un certain nombre d'actions pour simplifier la mobilité des salariés : réalisation d'enquêtes sur les usages de déplacement, mise à disposition de flottes de vélos, promotion et organisation de la pratique du covoiturage, etc.

Toutes ces actions nécessitent d'entamer en premier lieu une réflexion autour du dimensionnement et de l'**organisation de votre parking** pour accueillir tous vos collaborateurs et ces nouveaux usages et de faire en sorte que la mobilité traditionnelle en véhicule thermique ne soit plus l'unique mode de transport pour accéder à vos locaux.

Par ailleurs, si votre plan de mobilité vise à augmenter la **satisfaction des salariés** et la valorisation de ces nouveaux avantages dans votre package de rémunération, il n'en demeure pas moins un coût substantiel pour votre organisation sans retour sur investissement immédiat.

Au-delà de la mise en œuvre des actions de votre plan de mobilité, vous devrez par conséquent faire appel à de nouveaux leviers pour organiser les **déplacements domicile-travail** des salariés quel que soit leur mode de transport, convaincre vos collaborateurs d'adopter de nouveaux usages de mobilité tout en trouvant de nouvelles sources de financement.

Pour résoudre cette équation à plusieurs niveaux et concilier ces paradoxes, un long chemin vous attend. Mais rassurez-vous, ce guide est fait pour vous aider à résoudre ces défis.



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. L'article 51 spécifiquement prévoit que, dans le périmètre d'un plan de déplacements urbains, toutes les entreprises regroupant au moins 100 travailleurs sur un même site doivent élaborer un plan de mobilité.

## CE QU'IL FAUT RETENIR

Un outil d'organisation des accès à votre ou vos parkings d'entreprise est une solution qui vous permettra de concilier tous les défis de votre plan de mobilité. Vous pourrez à la fois faciliter et/ou contraindre certains moyens de déplacement, organiser l'accueil de toutes les nouvelles formes de mobilité et gagner de l'argent pour financer toutes ces actions.

# OBJECTIFS & ORGANISATION

## Comprendre vos enjeux

Votre société dispose d'un ou plusieurs parkings et/ou loue des places dans des parkings à proximité et cherche à :

- **réduire son budget** alloué à la location de places de parking et la gestion de ses accès au quotidien,
- **fluidifier le parcours** de stationnement des salariés,
- **rationaliser l'usage** du parking afin de libérer des places et les commercialiser au grand public,
- comprendre et **suivre en temps réel** les usages de stationnement dans le parking de l'entreprise,
- utiliser le parking comme un **levier pour favoriser et/ou contraindre l'usage** de certains moyens de transport dans le cadre de votre plan de mobilité,

- prendre en compte la **flexibilité** mise en place dans l'organisation du travail de vos équipes (télétravail, flex office),
- **digitaliser vos moyens d'accès** mis à disposition des salariés.

## Cadrer le projet

Afin de vous assurer de l'avancement du projet, une équipe dédiée doit être constituée afin de suivre la mise en place d'un nouvel **outil de gestion du stationnement** dans le cadre du plan de mobilité de l'entreprise.



# LE PERIMÈTRE DE VOTRE PROJET

Le périmètre d'un projet d'organisation du stationnement d'une entreprise recouvre :

- un **audit de l'organisation** de la politique de stationnement dans l'entreprise,
- un **plan d'actions personnalisé** pour optimiser les usages de stationnement des collaborateurs et plus largement des usagers présents dans l'écosystème de l'entreprise (visiteurs, clients, etc.),
- la mise en place d'un **outil numérique de réservation et d'accès** au parking,
- des **équipements d'accès** pour suivre les entrées/sorties réelles dans le parking,
- un **outil de monitoring** agrégeant les données d'utilisation de la solution, de réservation et d'occupation réelle du parking,
- un **accompagnement** à l'adoption d'une nouvelle organisation et des nouveaux outils mis à disposition,
- la **maintenance, le suivi et le dépannage** en cas de problème,
- la **prise en charge** du stationnement des salariés pour leur déplacement professionnelle et/ou professionnel,
- la possibilité de **commercialiser des places** vacantes au sein du parking de l'entreprise.



## CE QU'IL FAUT RETENIR

Afin de faciliter la synergie des différentes actions listées ci-dessus, il est préférable de sélectionner un seul partenaire pour l'ensemble des prestations. Il deviendra ainsi l'interlocuteur privilégié de l'entreprise pour toutes les questions liées à la gestion de sa politique de stationnement et pourra plus facilement la conseiller sur les ajustements à réaliser pour l'optimiser.

# AUDIT DE VOTRE ORGANISATION

Avant de mettre en œuvre des actions opérationnelles, il est nécessaire de **comprendre votre organisation** autour du stationnement et des habitudes de mobilité de vos salariés et de la **communiquer aux partenaires** potentiels qui vous accompagneront sur votre plan de mobilité.

Concrètement, cela signifie de répondre à quelques questions simples :

- Disposez-vous de **plusieurs parkings** ? Vous appartiennent-ils en propre ou louez-vous des places à l'extérieur ?
- Si vous louez des places à l'extérieur, où se trouvent-elles ? Quel est le **budget** associé ?
- De combien de places disposez-vous ? Quelles sont les **typologies** de places que vous proposez (véhicule thermique, moto, véhicule électrique, vélo, etc.) ?
- Qui utilise votre parking ? **Combien de salariés** au total, leur taux de motorisation, le nombre de visiteurs (clients, fournisseurs, société de service etc.), leurs **besoins spécifiques** (personnes à mobilité réduite, flottes de véhicules, véhicules techniques...) ?
- Quelle est votre politique de **télétravail** ? Combien de jours de télétravail par semaine sont autorisés et quelles sont les règles d'éligibilité associées ?
- Prenez-vous en charge les frais de stationnement de vos salariés ? Si oui lesquels (**frais professionnels, frais personnels**) et selon quels dispositifs (**crédit mobilité, remboursement de notes de frais, prise en charge via une carte de mobilité, etc.**) ?
- Quel est le **parcours de stationnement** de vos salariés aujourd'hui sur leur trajet domicile-travail ?
- Où habitent-ils et seraient-ils susceptibles de bouleverser leurs habitudes et adopter **des comportements de mobilité différents** ?



## Diagnostic gratuit de 30 minutes

Prenez rendez-vous avec un conseiller Zenpark afin de déterminer le **nombre idéal de places** dans votre parking et la **meilleure organisation** à mettre en place pour atteindre vos objectifs.



Scannez ce QR code pour prendre rendez-vous.

# VOTRE PLAN D'ACTION

L'audit de votre organisation sur la question du stationnement vous a permis d'identifier des leviers évidents pour **simplifier la vie de vos collaborateurs**. Ils peuvent être de plusieurs ordres :

- Mise en œuvre d'un outil numérique de **réservation et d'accès** au parking pour les salariés selon leur type de véhicule,
- **outil de supervision** du parking de l'entreprise pour le personnel en charge de la supervision des locaux et de la sécurité,
- valorisation des modes de déplacements durables (véhicule électrique, vélo, covoiturage...) au travers d'une **priorisation des accès au parking**,
- location de **places supplémentaires** à proximité de votre entreprise,
- prise en charge des **frais de stationnement professionnels** des salariés,
- **offres de réductions** négociées dans des parkings à proximité de vos activités pour tous les salariés,
- installation de **bornes de recharge électrique** et prise en charge totale ou partielle des coûts de recharge électrique.

Il est nécessaire ensuite d'**attribuer un budget** à chacune de ces actions ainsi que des objectifs :

- taux de **foisonnement** (nombre de places divisé par le nombre de salariés),
- pourcentage de **report modal** (% de salariés ayant changé de mode de transport),
- **économie** sur les émissions de CO2,
- etc..

Afin de compenser une partie de ces frais, vous pouvez user de différents leviers :

- **économies** générées sur les loyers des places louées à l'extérieur,
- **recettes** générées par la location de places de stationnement devenues vacantes dans le parking grâce à une meilleure gestion du partage des places,
- **optimisation de l'utilisation** des places de votre parking en les partageant entre tous les collaborateurs.



Découvrez comment transformer votre parking en source de revenus en scannant ce QR code.



# VOS OUTILS DE GESTION DE PARKING

Une fois le plan d'action défini, voici le **cahier des charges** que vous devez avoir en tête pour sélectionner un outil de parking management qui vous permettra de déployer votre plan de mobilité tout en gagnant de l'argent.

## Outil de réservation et d'accès au parking

La solution sélectionnée devra permettre de **gérer les accès** au parking pour vos collaborateurs et leur permettre d'ouvrir la porte **sous réserve qu'ils disposent d'une réservation**.

### Caractéristiques du parking

L'outil devra reprendre les caractéristiques principales du parking et de l'entreprise :

- affichage du **logo** de l'entreprise,
- gestion **multi parkings**,
- référencement des **places** et de leurs caractéristiques (électrique, vélo, moto, etc.),
- référencement des **utilisateurs** et de leurs véhicules (type de véhicules, immatriculation, etc.)

### Moyens d'accès au parking

Vous pouvez décider d'imposer à un prestataire un **outil d'accès** et lui demander de s'interfacer avec. Le risque est que les architectures IT soient incompatibles, que cela retarde le projet ou que cela coûte un budget assez conséquent.

Il est souvent préférable de sélectionner un partenaire capable de vous fournir un système d'accès compatible avec son outil de réservation et d'accès. L'idéal est de sélectionner **une solution complète** : digicode, application mobile, télécommande ou lecture de plaques et de

s'assurer que les accès ne s'ouvriront que sous réserve que l'utilisateur dispose d'une réservation ou d'un accès permanent.

### Gestion des utilisateurs

Le mode de création des utilisateurs et de leurs droits doit être fluide et clairement défini.

- inscription des utilisateurs via un import de fichier, une page web dédiée ou via une **connection via SSO** avec le couple identifiant/mots de passe d'ores et déjà utilisé dans l'entreprise,
- regroupement les utilisateurs dans des groupes avec des **privileges différents** : nombre maximal de réservations à venir, durée d'anticipation maximale avant une réservation, durée maximale d'une réservation,
- attribution à chaque utilisateur des **modes de réservation différents** (accès permanent, sur réservation, visiteurs).

### Interface collaborateur

Le parcours de réservation et d'accès des collaborateurs doit être précisé :

- accès depuis un **navigateur web** ou **application mobile**,
- visualisation du **planning** de réservation,
- confirmation des réservations automatisée,
- gestion de ses véhicules,
- parcours de réservation **selon son profil** (accès permanent, sur réservation, visiteur) et selon les règles qui s'appliquent à son groupe (nombre maximal de réservations à venir, durée d'anticipation maximale avant une réservation, durée maximale d'une réservation),
- **libération, modification, suppression** de sa réservation,
- ouverture des accès au parking via un **code personnel, son application mobile, son pass ou sa plaque d'immatriculation**.

## Outil de supervision

L'outil de supervision doit vous permettre à tout moment de :

- gérer les **utilisateurs** et les **places**,
- ouvrir les accès au parking à **distance**,
- réaliser des réservations pour un collaborateur ou un **visiteur**,
- visualiser en **temps réel** les réservations des utilisateurs et exporter ces données.

### L'outil de supervision Zenpark Pro Flex

L'interface gestionnaire Zenpark Pro Flex permet de gérer la liste des utilisateurs du parking, les typologies de places ainsi que les réservations et les accès au parking.

Un onglet de suivi permet de visualiser le taux d'occupation réel et prévisionnel ainsi que l'adoption de la solution par les utilisateurs.

## Location de places dans des parkings à proximité de votre entreprise

Votre audit mettra peut-être en valeur la **nécessité de louer des places supplémentaires** dans des parkings externes à celui de l'entreprise. Les opérateurs de stationnement pourront vous faire des offres sous réserve de connaître la zone de votre recherche.

Outre le coût associé à ce nouveau poste de dépense, vous devrez vous assurer de la fluidité d'accès à ces parkings pour vos salariés.

### Louez des places avec Zenpark

Zenpark propose des places en moyenne 40% moins chères que les offres de location mensuelle dans les parkings publics. Par ailleurs, en tant que professionnel, vous bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure par un chargé de compte qui vous aide à trouver des places dans nos parkings, adaptent la facturation à vos besoins et répond à toutes vos questions.

## Prise en charge des frais de stationnement professionnels des salariés

Votre budget stationnement rassemble non seulement les coûts relatifs à votre propre parking, mais également les frais de stationnement de vos salariés lors de **leurs déplacements professionnels**. Afin d'optimiser ce poste de dépense sans générer un surplus de travail du côté des salariés pour l'enregistrement de leur note de frais, vous pouvez négocier avec un opérateur de parking un **crédit de stationnement réparti entre vos salariés**. Ces derniers disposent ensuite d'un espace dédié et d'une enveloppe prise en charge par l'entreprise valable dans une sélection de parkings.

### Garez les véhicules de vos commerciaux dans des parkings Zenpark

Faites des économies en créditant les comptes Zenpark de vos commerciaux d'un certain montant qu'ils peuvent dépenser dans des parkings Zenpark lors de leurs déplacements professionnels.





## Chèque-cadeau/coupon de réduction pour le stationnement

Votre comité d'entreprise propose des **avantages sociaux et économiques nets d'impôt** à vos salariés. C'est-à-dire que les salariés ne paient pas d'impôt sur les avantages consentis au travers de leur comité d'entreprise alors qu'ils en paient sur des primes versées directement par l'entreprise. En effet, si vous versez une prime de 200 € à vos salariés, ils seront imposés dessus tandis qu'ils toucheront bien 200 € si l'avantage consenti au travers du comité d'entreprise respecte bien les règles de l'URSSAF.

Au titre de votre stratégie de valorisation de l'entreprise auprès du grand public et des potentiels futurs employés, vous pouvez leur **proposer des chèques stationnement** négociés avec un opérateur de parking.

Vos salariés sollicitent l'octroi de ces chèques stationnement en s'inscrivant sur une page web. L'inscription peut être automatique dès lors que le salarié est identifié ou conditionnée à l'approbation du responsable du comité d'entreprise.

### Offrez des chèques cadeau parking

Proposez à vos salariés des codes promotionnels ainsi que des chèques cadeau valables dans tout ou partie des parkings Zenpark afin de faciliter leur déplacement loisir et leur permettre de faire des économies.

## Installation et gestion de bornes de recharge électrique

En 2035, l'ensemble des véhicules neufs devront être électriques. Par ailleurs, les entreprises ont aujourd'hui l'obligation de **renouveler une partie de leur flotte en électrique** et d'installer des bornes de recharge dans leur parking.

Ces contraintes réglementaires doivent devenir une aubaine pour les entreprises qui souhaitent se servir de leur plan de mobilité pour **améliorer leur attractivité**.

### Organiser la recharge dans votre parking

Que vous disposiez déjà de bornes électriques ou que vous souhaitiez en installer, Zenpark peut vous accompagner dans la mise en oeuvre, la supervision et la refacturation des recharges électriques ou tout simplement l'organisation de ces réservations dans votre parking.

## Location des places libres de votre parking

En optimisant l'usage de chaque place de stationnement grâce à un outil de réservation, d'accès et de supervision de votre ou vos parking(s), vous pourrez peut-être **libérer certaines places** devenues inutiles. Si ces places étaient louées, alors, vous pourriez réaliser des économies. A l'inverse si vous en être propriétaire, vous pourrez les louer et **générer un complément de revenus**.

### Générez des revenus grâce à votre parking

Zenpark vous propose de commercialiser vos places vides auprès de ses 700 000 utilisateurs au travers de son site internet et son application mobile.



## Accompagnement à la mise en œuvre

Afin de favoriser la **complémentarité des services** mis en œuvre, nous vous conseillons de vous appuyer sur un expert capable d'adresser l'ensemble des problématiques autour du stationnement.

Il sera ainsi en mesure de vous accompagner de manière personnalisée afin d'atteindre chacun des objectifs fixés lors de l'élaboration de votre plan d'actions.

Le partenaire sélectionné devra ainsi vous apporter un accompagnement complet comprenant :

- Un **calendrier** de déploiement avec des instances de suivi,
- des modules de **formation**,
- un **audit** de vos installations,
- un **contact dédié** capable de répondre à vos questions.

### Appel de 30 minutes gratuit



Les experts Zenpark réalisent avec vous un état des lieux de votre politique de stationnement, établissent le diagnostic et plan d'actions associé et vous transmettent un calendrier de déploiement.

## Paramétrage

Votre plan d'actions comprend :

- Un **outil de réservation/d'accès** et de supervision à votre parking d'entreprise et les parkings externes dans lesquels vous louez des places,

- des comptes collaborateurs pour la **gestion de leur frais de déplacement**,
- des comptes collaborateurs pour le **suivi de leur recharge électrique**,
- un compte entreprise vous donnant une visibilité sur l'**occupation et les recettes associées à la location** des places vacantes de votre parking.

La mise en place de ces outils nécessite un accompagnement de la part d'un seul interlocuteur dédié qui rassemblera avec votre concours tous les éléments nécessaires au paramétrage des différentes interfaces.

Si des **interfaces avec des systèmes tiers** sont nécessaires, c'est également lui qui transmettra en interne toutes les informations nécessaires à l'automatisation de ces connexions.

## Niveau de service

Un professionnel s'engagera sur un niveau de service, c'est-à-dire, un **délai d'intervention et de résolution maximal** à la déclaration d'un dysfonctionnement. On distingue plusieurs types d'anomalies : bloquantes, majeures et mineures. En cas de dysfonctionnement majeur, si aucune solution immédiate ne peut être apportée alors votre partenaire devra a minima vous apporter une solution de contournement.

## Conformité RGPD

Le prestataire sélectionné devra bien entendu respecter l'ensemble des **légalisations et réglementations** applicables en France et en Europe dont celles applicables à la collecte, le traitement, l'utilisation et la suppression des données personnelles des salariés.

## Système d'accès

Afin de **suivre l'usage réel de votre parking**, il est impératif que votre système d'accès soit compatible avec votre outil de réservation/accès et supervision. Votre partenaire doit donc être en mesure d'installer et paramétrer des solutions d'accès utilisant :

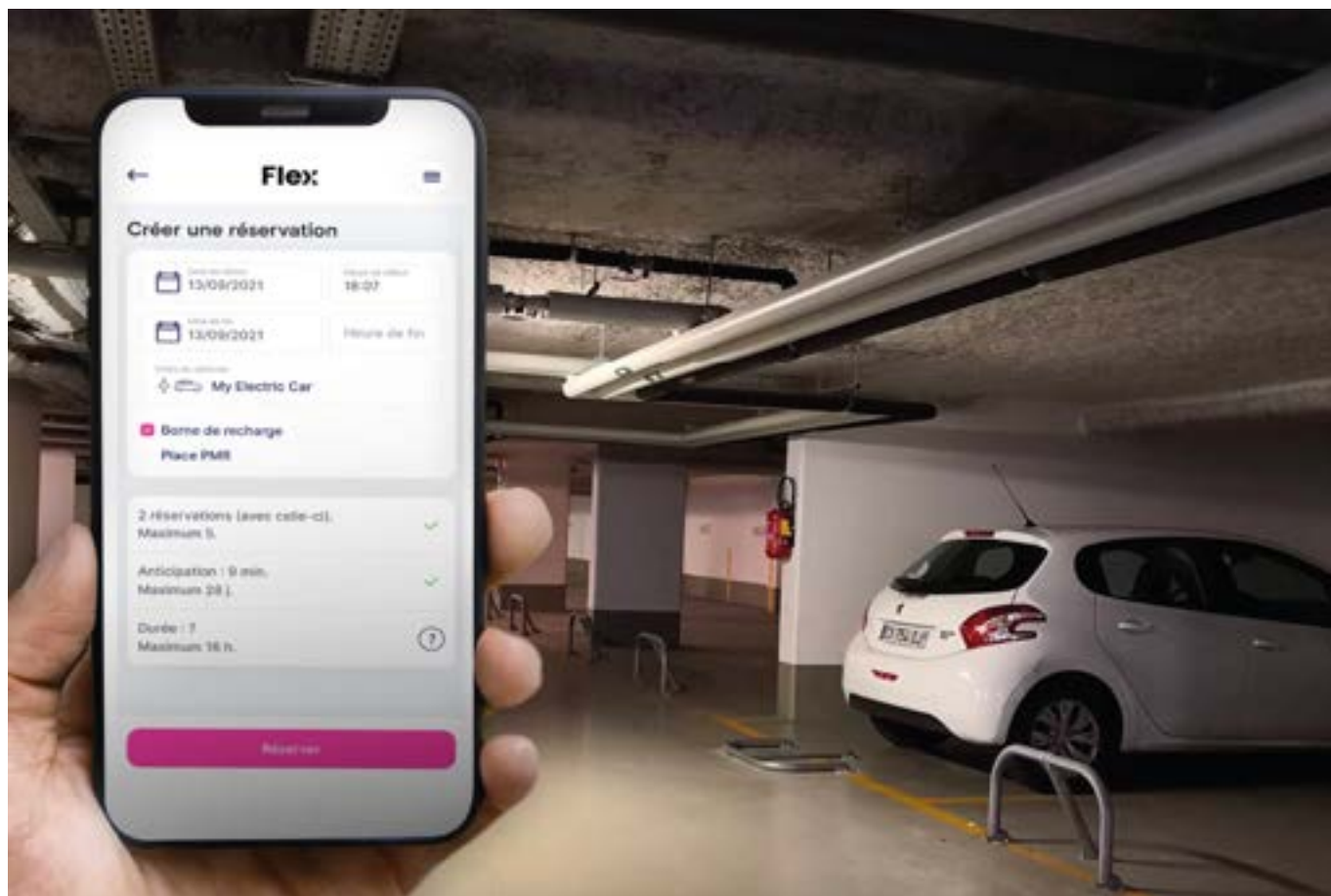
- Une application mobile,
- un digicode,
- des pass/badges,
- la lecture de plaques d'immatriculation.

## Architecture IT

L'architecture IT des solutions retenues pour optimiser votre politique de stationnement comprend **différentes briques** :

- Back office,
- terrain : tout le matériel présent localement pour piloter l'ouverture des accès au parking,
- interface entreprise,
- interface collaborateurs.

Votre partenaire doit être capable de vous spécifier comment fonctionne ces différentes briques et comment elles dialoguent chacune les unes avec les autres.



# LA MISE EN ŒUVRE

## Planning

L'organisation, le déploiement et le suivi de toutes les actions précitées doivent être planifiés dans le temps. Chacune ayant des répercussions sur les autres, vous devez anticiper ces effets de bord et **vous assurer de la cohérence générale** de votre plan de communication.

Votre partenaire doit vous fournir un **plan de déploiement personnalisé** reprenant l'ensemble de ces éléments et incluant des instances de coordination avec vos équipes et des plages régulières de communication.

## Installation

Avant toute intervention, votre partenaire doit s'assurer de la **faisabilité d'implantation** des équipements d'accès et/ou leur compatibilité avec le système existant. Ces nouvelles installations doivent fluidifier le parcours de stationnement des salariés, garantir leur sécurité et être en tout point conforme, notamment au niveau des installations électriques.

## Paramétrage

L'ensemble des interfaces précitées doivent être **paramétrées selon vos souhaits et les caractéristiques de l'offre** de stationnement que vous souhaitez mettre en oeuvre :

- personnalisation de l'interface
- import des listes des collaborateurs,
- import des listes de places,
- paramétrage des règles de réservation dans le parking,
- création de comptes crédité du montant de votre choix à dépenser dans les parkings du partenaires, etc.

## Livraison

La livraison de l'ensemble des chantiers précités doit se faire en concordance avec **votre plan de communication**. Cette échéance peut être l'occasion de réaliser un événement inaugural festif au travers duquel l'entreprise pourra valoriser son travail pour améliorer le bien-être des salariés et répondre à toutes leurs questions.

## Suivi post-lancement

Une fois lancé, votre partenaire doit être présent pour répondre à toutes les problématiques et questions éventuelles liées à votre projet. Des **comités de pilotage** réguliers seront nécessaires pour adresser ces problématiques, suivre l'adoption des services mis en oeuvre et s'assurer de l'atteinte de vos objectifs.



# SE FAIRE ACCOMPAGNER PAR DES EXPERTS

Le succès de votre plan de mobilité dépendra en grande partie **des partenaires** qui vous entoureront. Vous devez donc être en mesure de **choisir les meilleurs** et pour cela de comprendre parfaitement les offres de chacun.

Chaque prestataire apportant des solutions et des approches différentes, il est préférable de leur demander de présenter leur solution en utilisant **un caneva de questions pré-établies**.

Le plus simple est d'appréhender leur offres suivant les thématiques suivantes :

1. Présentation du candidat
2. Moyens humains
3. Moyens techniques
  - Outil de réservation/supervision et accès au parking
    - \* *Système d'accès*
    - \* *Architecture IT*
  - Offre de location de places de parking additionnelles
  - Prise en charge des frais de stationnement des salariés
  - Chèque cadeau/coupon de réduction stationnement
  - Plateforme de commercialisation
4. Projet
  - Compréhension du périmètre
  - Planning
  - Installation
  - Paramétrage
  - Maintenance
  - Suivi

L'analyse financière des offres sera un cauchemar si chaque candidat propose sa propre interprétation des coûts associés à votre projet et vous risquerez de comparer des offres ne portant pas sur le même périmètre.

Là aussi il est donc préférable de **poser un cadre** en précisant au maximum votre demande et les volumes à employer. Les grandes thématiques à chiffrer pourraient être ainsi :

	Unité	Volume	Prix unitaire HT
<b>Outil de réservation/supervision et accès au parking</b>			
Paramétrage de l'outil			
Système d'accès			
Licence d'utilisation			
<b>Offre de location de places de parking additionnelles</b>			
Location de places de parking			
Forfait de partage des accès			
<b>Prise en charge des frais de stationnement des salariés</b>			
Paramétrage des comptes d'accès des collaborateurs			
Crédit de stationnement			
<b>Chèque-cadeau/coupon de réduction stationnement</b>			
Paramétrage des comptes d'accès des collaborateurs			
Crédit de stationnement			
<b>Location de places de stationnement de votre parking d'entreprise</b>			
Installation du système d'accès			
Commercialisation des places de stationnement auprès du grand public			
Commission sur les recettes de stationnement			

Afin de permettre à chaque candidat de **proposer l'offre la plus avantageuse**, vous devez indiquer les coefficients d'analyse qui seront appliqués pour juger leur offre. Voici un exemple qu'il vous faut ajuster en fonction de vos priorités.

- Prix : 30%
- Technique : 60%
  - dont outil de réservation/supervision et accès au parking 20%,
  - dont offre de location de places de parking additionnelles 10%,
  - dont prise en charge des frais de stationnement des salariés 10%,
  - dont chèque cadeau/coupon de réduction stationnement 10%,
  - dont plateforme de commercialisation 10%.
- Candidat (solidité financière, références, etc.): 10%.



[zenpark.pro](https://zenpark.pro)

Zenpark optimise l'usage des espaces de parkings pour freiner l'artificialisation des sols. Au croisement entre mobilité et immobilier, Zenpark conçoit et exploite des services de parkings et de recharges électriques connectés et partagés. Avec sa plateforme technologique brevetée, sa place de marché de 650 000 utilisateurs et son savoir-faire en exploitation de parkings 100% digitaux, Zenpark apporte toujours la meilleure des solutions aux bailleurs, entreprises et villes qui souhaitent optimiser l'usage de leurs parkings, en simplifier l'utilisation et y déployer de nouveaux services de mobilité. Aujourd'hui, Zenpark exploite 1 300 parkings et ses solutions contribuent à économiser 1 500 tonnes de CO2 chaque année. Zenpark participe ainsi chaque jour à améliorer durablement la mobilité en ville et bâtir la Smart City.



Prenez rendez-vous avec un expert mobilités et gestion du parking en scannant ce QR code.